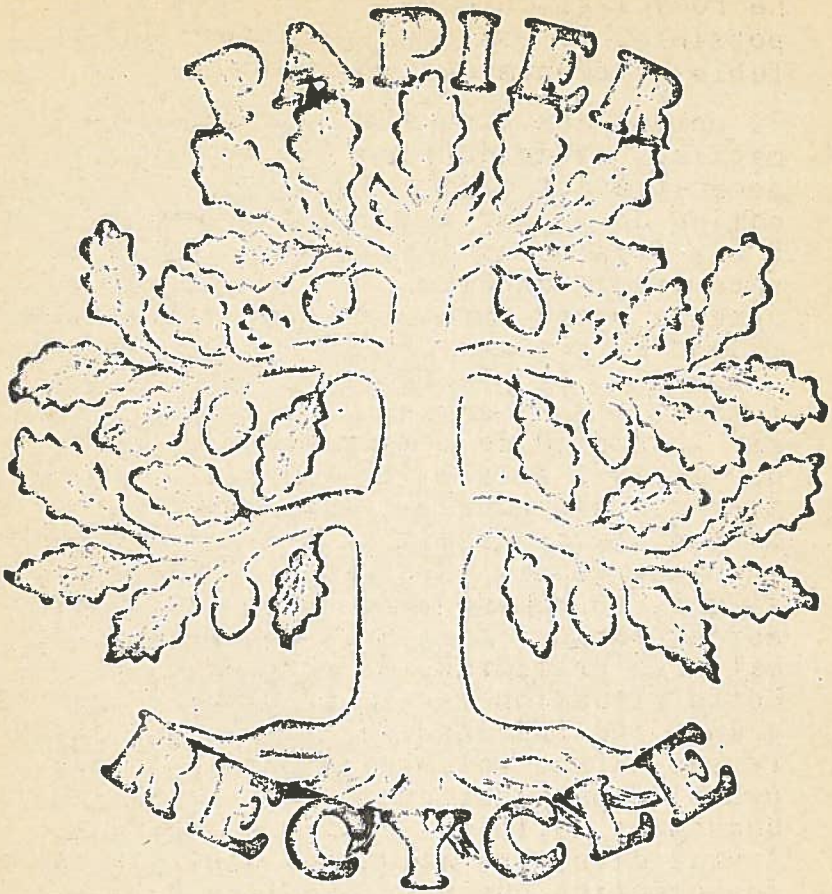


Dans le cadre d'une logique écologique, il nous parait normal d'envisager d'imprimer Picardie-Ecologie sur du papier recyclé. Si nous ne l'avons pas fait avant, c'est que nous disposions d'un vieux stock de papier (de couleurs et de qualités différentes).
Nous pensons donc intéressant de vous proposer de lire l'article suivant recopié d"une introduction au débat" des Amis de la Terre. A titre d'exemple, cette page est imprimée sur papier recyclé.

Le recyclage du papier est techniquement possible. Il est écologiquement souhaitable et économiquement rentable :

Il permet des économies appréciables de matières et de devises. Le secteur du recyclage est créateur d'emploi. La fabrication de papier recyclé consomme de trois à six fois moins d'énergie que pour la pâte traditionnelle. Du fait de prélèvements moins intensifs, les forêts pourraient être mieux gérées. Et il contribue à résoudre le problème des ordures qui tendent à nous envahir. Le papier recycle est le papier de l'avenir. Mais, alors que de 1953 à 1973, l'utilisation du papier recyclé pour la fabrication de carton s'accroissait de 4 % par an en moyenne, depuis 1973 cette utilisation stagne, au moment même où on n'a jamais autant parlé d'économies de devises, de matières premières, d'énergie ...
Cette situation est le résultat d'une grande indifférence des principaux intéressés, d'une volonté insuffisante des pouvoirs publics, et d'une information quasiment nulle de l'opinion publique.
A vrai dire, les mauvaises habitudes de consommation que nous ont imposé les producteurs et la publicité vont à l'encontre de "l'attitude du recyclage" qu'il faudra bien plus ou moins rapidement adopter, si nous ne désirons pas habiter un désert envahi d'immondices.
L'action des Amis de la Terre vise à favoriser la récupération, la réutilisation et le recyclage par une action volontariste, pour lutter contre le gaspillage des matières premières et des ressources naturelles que nous impose un système de production sans avenir.

IMPRIME SUR PAPIER 100 % RECYCLE

Pratiquement la moitié du contenu de nos poubelles est composée de journaux, papiers d'emballage, cartons ... Devenus ordures dans les décharges, ils contribuent à dégrader les campagnes et les paysages, à polluer les eaux ; brûlés, ils polluent l'atmosphère inutilement. Il est bien rare que l'énergie dégagée soit récupérée alors que 3 kg de papier ont une valeur énergétique équivalente à 1 kg de charbon. Mélangés aux autres déchets plus ou moins toxiques, plus ou moins biodégradables, ces vieux papiers sont inutilisables. Ces millions de tonnes jetées chaque année ne constituent pas seulement un immense gâchis, elles sont les principaux responsables de la dégradation du couvert forestier à travers le monde.

Il ne s'agit pas ici de remettre en cause l'utilisation du papier sur lequel ce texte est écrit. Il faut reconnaître que le papier sert notamment à la diffusion des idées et de la connaissance , qu'il permet le plaisir de la lecture. Mais il faut dénoncer certains abus : tracts, affiches publicitaires inutiles qui envahissent murs et boîtes aux lettres, utilisation inconsidérée de certains emballages, etc.

Les besoins importants de notre société peuvent être couverts sans porter préjudice au milieu naturel à condition de procéder à la réutilisation et au recyclage des vieux papiers.

La forêt, usine à bois

Des forêts entières sont coupées à blanc pour être transformées en pâte à papier. Il s'ensuit une érosion accélérée des sols, érosion qui détruit l'humus, favorise les inondations et modifie les climats.

Lorsqu'elles sont replantées (les papetiers ont le souci d'assurer leur production !), les espèces sont choisies non pas en fonction de critères écologiques mais en fonction d'impératifs économiques de production. Ce sont principalement des résineux qui sont plantés, ils ont l'avantage de pousser deux fois plus vite que les feuillus ...

La plantation de résineux n'est pas en soi condamnable, mais il faut constater que ceux-ci poussent principalement dans les sols pauvres et les zones de montagne. Lorsqu'ils sont plantés dans des sols plus riches, ils acidifient les sols et appauvrissent la terre. De plus, bien souvent, ils poussent mal sur ces sols qui ne leur sont pas destinés et ils ont tendance à être étouffés par les rejets des feuillus originels, ce qui a pour conséquence l'utilisation de produits défoliants tels que le 2-4 D et le 2-4-5 T. Le danger de l'utilisation de ces produits n'est plus à démontrer. Ils sont responsables de la disparition de la faune et de la flore, ils atteignent les rivières et polluent les eaux. Du fait de leur pouvoir cumulatif dans l'organisme, leurs effets sur l'homme sont loin d'être négligeables (1).

Aujourd'hui si nous ne voulons pas que la forêt continue à être transformée en usine à bois, nous devons reconsidérer la gestion des écosystèmes forestiers. La protection des espaces boisés et la production de la pâte à papier ne sont pas forcément incompatibles. Mais pour cela, il faut considérer le papier comme une ressource précieuse, fournie par la forêt.

Des usines, des usines !

On commence aujourd'hui à se soucier du recyclage du papier ; une vingtaine de communes, des associations écologiques se préoccupent de mettre en place des réseaux de recyclage. Cependant ces efforts seront vains si parallèlement les pouvoirs publics et les industriels du papier sont incapables d'envisager l'effort nécessaire pour promouvoir le recyclage du papier.

Il n'y a plus actuellement de difficultés techniques majeures pour recycler le papier à grande échelle. Aujourd'hui, seules les productions de carton (80 %), d'ondulés (75 %) et, dans une moindre proportion, de papier d'emballage (25 %) utilisent le papier recyclé. Il n'y a aucun obstacle pour que ces proportions s'accroissent.

En revanche, pour le papier d'écriture, l'utilisation du vieux papier reste tout à fait négligeable. A part quelques revues à faible tirage (Ex. La Baleine Journal des Amis de la Terre) seuls Le Journal Officiel, «Que Choisir ?» et l'«Alsace» sont imprimés sur papier recyclé. Seules deux sociétés produisent un tel papier et il n'existe qu'une seule usine de désencrage en France dont la capacité n'excède pas 30 tonnes par an.

Le premier problème que pose le recyclage du vieux papier est celui du tri des différentes qualités de papier. Alors que pour la fabrication du carton, le «tout venant» (c'est-à-dire les qualités mélangées) peut suffire, la production du papier d'écriture, en revanche, exige que le papier utilisé soit plus homogène et plus fin. Cependant ce problème est immédiatement soluble. Actuellement

L'ANNUAIRE TELEPHONIQUE

En France, l'édition de l'annuaire téléphonique a représenté une consommation de papier :

en 1975 : 13.000 T
1976 : 20.000 T
1977 : 27.000 T (18 Millions d'Ex.)

Ce que les Amis de la Terre demandent :
- Que ces annuaires soient imprimés sur papier recyclé
- Que les annuaires périmés soient récupérés par les P et T par la mise en place d'un système de consigne par lequel les usagers doivent rendre l'annuaire de l'année précédente pour recevoir la nouvelle édition. C'est ce qui se passe déjà pour la ville de Chicago

40 % des journaux et magasines sont invendus et repris des kiosques par les messageries de la presse. Ces quantités énormes de papier, utilisées actuellement pour la fabrication de cartons, conviendraient parfaitement à la fabrication de papier écriture. Le carton pourrait alors aisément être fabriqué à partir du produit de la récupération des ordures ménagères dont on ne sait que faire ; la collecte sélective organisée par les communes pourrait prendre alors sa véritable dimension. Il est vrai qu'il serait parallèlement souhaitable de diminuer cette proportion considérable d'invendus.

L'autre problème que pose la récupération est celui de la présence de matériaux étrangers : agrafes, couvertures plastifiées, etc. On arrive aujourd'hui à séparer ces constituants du papier, mais leur généralisation ne facilite pas ces opérations. Par exemple, l'utilisation de couvertures plastifiées, qui a une fâcheuse tendance à se généraliser sans que le consommateur en trouve un réel avantage, pourrait être interdite. L'administration pourrait montrer l'exemple. Pourquoi les annuaires téléphoniques se sont-ils vu doter d'une couverture plastifiée ?

Le désencrage du papier ne pose plus désormais de problèmes majeurs. Les crédits de la Communauté européenne et les recherches de l'Institut technique du papier ont permis d'obtenir du papier désencré de bonne qualité. Cependant, une réglementation sur la qualité des encres produites devrait être envisagée, certaines qualités étant plus facilement désencrables que d'autres. Une telle réglementation serait facilement applicable puisque seules deux sociétés (Pechiney Ugine Kuhlmann et Bayer) produisent l'encre utilisée en France.

Par ailleurs, on arrive aujourd'hui à éviter la pollution de l'eau en séparant les encres des eaux de lavage, mais des progrès peuvent encore être réalisés. En revanche, le problème de l'élimination et du stockage des encres usées reste entier. Probablement, ces encres peuvent-elles être récupérables. Pechiney et Bayer pourraient s'en préoccuper.

Le papier désencré permet par ailleurs des économies d'énergie appréciables : de quatre à six fois moins d'énergie en moyenne que la production de pâte à papier à partir du bois.

Reste également le problème de la qualité du papier recyclé. Il demeure certain que malgré les progrès considérables réalisés dans le domaine du désencrage, il est difficile d'obtenir des qualités dites «supérieures» et «super blanc» qu'une concurrence outrancière a largement généralisées. Cette course au plus blanc est absurde. Elle est responsable pour une large part, de l'augmentation de la pollution de l'eau par les papeteries. D'autre part, il a été établi qu'un papier trop blanc est nocif pour la vue ; le ministère de la Santé a d'ailleurs interdit, pour le matériel scolaire, l'emploi d'«azurants optiques» qui rendent le papier «super blanc». La qualité du papier qui peut maintenant être produit en recyclé est tout à fait acceptable pour l'utilisation courante du papier écriture. Les Consommateurs ont ici un rôle à jouer en refusant d'acheter le papier le plus blanc.

Enfin, les imprimeurs devront apprendre à utiliser le papier recyclé, qui a des caractéristiques légèrement différentes du papier ordinaire et qui présente une résistance moindre. Les fabricants de machines offset et de trieuses devront également tenir compte de ses caractéristiques dans la conception et le réglage de leurs machines.

Au stade de la distribution, il est malheureux de constater que nombre de grossistes refusent de distribuer ce qu'ils considèrent comme le «papier honteux de la profession», produit à partir de déchets qu'ils jugent de mauvaise qualité et que le client, pensent-ils, refusera. Il est vrai que jusqu'à présent, les associations de consommateurs n'ont pas été très actives dans ce domaine. La revue 50 millions de consommateurs a même écrit : « Pour des raisons esthétiques, il est difficile d'utiliser le papier recyclé». Rien n'est plus faux. On a même vu arriver sur le marché, du papier volontairement peu désencré pour «faire recyclé et naturel».

Il n'y a donc plus de difficultés majeures ou insolubles pour la production et l'utilisation du papier recyclé. C'est un point de vue partagé par les professionnels et les responsables de l'Agence nationale pour la récupération des déchets.

La production du papier recyclé est en quelque sorte d'intérêt national. En effet, l'importation de bois et de pâte à papier vient en deuxième position - après le pétrole - dans le déficit de la balance française des paiements. Et cette situation ne fait qu'empirer d'année en année.

Une étude de la Communauté européenne révèle que la moitié du papier utilisé dans le Marché Commun est importé de pays tiers. Même au prix d'un programme intensif de déforestation qui doublerait la production annuelle de bois au cours des vingt années à venir, il serait impossible de couvrir ce déficit.

Les professionnels du papier expliquent l'absence d'une politique du recyclage par le marasme du marché du papier depuis 1974 et le dumping pratiqué par les pays scandinaves et le Canada, qui a eu pour conséquence de casser les prix et de réduire les capacités d'investissement. D'autre part, ils disent avoir été obligés de faire face pendant ces dernières années à de lourds investissements anti-pollution. En réalité, l'absence d'une politique cohérente du papier en France et une organisation chaotique de la production sont largement autant responsables de la situation.

Quant aux efforts louables entrepris par l'administration pour favoriser le recyclage, ils n'ont pas été suivis de beaucoup d'effets. Une circulaire Barre datant d'octobre 1977 a demandé qu'on utilise le papier recyclé dans l'administration. Le Journal Officiel est ainsi imprimé sur du papier recyclé depuis le 1 er janvier 1978. Par ailleurs, l'Agence pour la récupération des déchets récemment créée se préoccupe du problème. Cepen

dant ses moyens sont trop limités pour que ses efforts portent leurs fruits.

L'une des difficultés qui freinent l'extension de la collecte de vieux papiers résulte du cours du papier très spéculatif qui entraine des chutes brutales de sa valeur. La solution serait d'assurer une aide minimum aux communes qui pratiquent la collecte sélective pour couvrir leurs frais dans les périodes défavorables : mais les crédits de l'Agence pour la Récupération des Déchets doivent diminuer en 1980 ... sans commentaire.

On le voit, la production du papier recyclé peut connaître dans les années à venir un essor considérable. Cependant, il ne se fera pas tout seul. Une pression des consommateurs s'avère nécessaire pour engager véritablement le processus. Tel est le but de la campagne qui s'engage. Les groupements écologistes et les associations de consommateurs devront travailler ensemble.

En France, la consommation actuelle de papier est d'environ 110 kg par an et par personne (en Inde 3 kg par an et par personne). Est-il souhaitable que cette consommation augmente indéfiniment ? Il est de toute façon improbable, même si on recycle, qu'elle puisse augmenter encore longtemps si nous souhaitons que la consommation du Tiers Monde puisse se développer.

Il est évident que quelque chose devra changer. Devrons-nous attendre que la Terre soit transformée en désert ? A entendre certains, on serait tenté de le croire ...

Le bois est une matière précieuse car les forêts sont un capital écologique vital. Alors, qu'attendons-nous ?

(1) Pour plus d'information se reporter à l'introduction au début «La Forêt».

QUELQUES CHIFFRES

Indice du développement de la consommation de papier carton en France

1960	2,624	Millions de T.
1970	4,800	Millions de T.
1977	5,600	Millions de T.

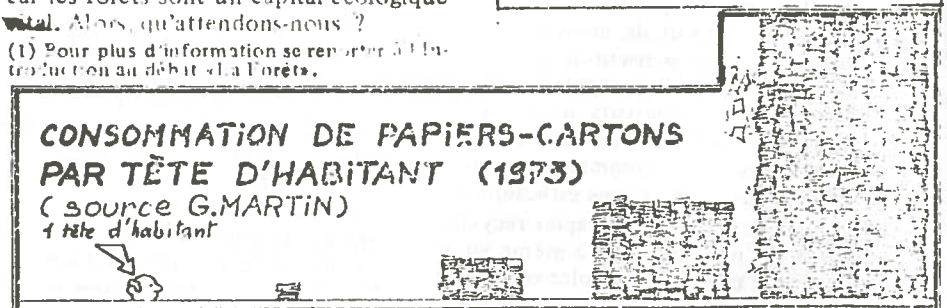
N.B. Production et consommation touchées de plein fouet par la crise de 1973 ont marqué une nette récession.

Que faut-il pour produire une tonne de papier en moyenne ?
740 Kwh d'énergie électrique
90 .000 litres d'eau
10 arbres
Cette production entraine la création de 70.760 litres d'effluents à 44o mg/l de suspensions solides.

Que consomme :
- Un grand quotidien 500.00 exemplaires : 36.000 T /an
- Un hebdomadaire : 7.000 T /an (dont la moitié est de la publicité)
- Que Choisir ? : 320 T/an (Mensuel, sans publicité)

Structures du marché (1976) du papier recyclé

- Papiers à usage graphique	4 %
- Papiers pour ondulé	72,2 %
- Autres papiers d'emballages	23,4 %
- Cartons en continu	83,9 %
- Papiers à usage sanitaire et domestique	38,5 %
- Papiers-cartons industriels spéciaux	5,8 %



PAYS	INDONESIE	BRESIL	FRANCE	ETATS-UNIS
CONSOMMATION PAR HABITANT	1,8 kg/h	20,8 kg/h	108 kg/h	300 kg/h
CONSOMMATION TOTALE	0,2 MT	2 MT	5 MT	60 MT

LA CAMPAGNE EN FAVEUR DU PAPIER RECYCLE

Aucun problème majeur ou insoluble ne s'oppose au développement du papier recyclé. Cependant beaucoup de freins et de blocages existent à tous les niveaux pour qu'il se généralise.

Il ne sert à rien d'inciter le public à récupérer si les capacités de traitement stagnent, comme c'est le cas depuis 5 ans. C'est la raison pour laquelle nous nous attaquons aux débouchés ; nous voulons créer une demande de papier recyclé afin qu'il soit disponible dans toutes ses qualités, et distribué normalement comme les autres types de papier.

Cette campagne comprend les actions suivantes :

- Sensibiliser l'opinion publique à la récupération et au recyclage (montages diapositives, films, conférences ...)
- Mise à disposition des consommateurs, de matériel de papeterie en recyclé afin que celui-ci puisse tester ses qualités (blocs à lettre/blocs notes/enveloppes/cahiers).
- Incitation auprès des journaux, à passer sur papier recyclé (exemple de la revue «Que Choisir ?» depuis Octobre 1978).
- Démarcher auprès des utilisateurs (entreprises/imprimeries) (papier duplicateur/papier offset).
- Opérations telles que « annuaires téléphoniques » et « campagnes électorales sur papier recyclé ».
- Mise en oeuvre de réseaux expérimentaux de recyclage.
- lutte contre le gaspillage du papier, notamment contre les formes de publicité abusives.

Les Amis de la Terre n'ont pas vocation à se substituer aux professionnels, pouvoirs publics et municipalités.
Nous désirons simplement en accord avec l'objet de l'Association - POUR LA PRESERVATION, LA RESTAURATION ET L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ECOSPHERE - favoriser la récupération et le recyclage.
Nous espérons que les responsables, chacun en ce qui le concerne, prennent les mesures pour répondre dans des conditions satisfaisantes à la généralisation du recyclage.

Pour que ces conditions soient satisfaites, nous demandons :

DANS LES DOMAINES TECHNIQUES et REGLEMENTAIRES :

1 - Interdiction des principaux contaminants.
. Encres difficilement désencrables
. Papiers et cartons plastifiés, etc ...

2 - Généralisation à cet effet de deux labels distincts
. RECYCLABLE
. RECYCLE
avec obligation d'en faire état pour l'administration

3 - Mise en application effective de la circulaire BARRE (Octobre 1977) qui tend à développer l'utilisation du papier recyclé dans l'Administration. Mise en place d'un service administratif spécialisé qui conseille les Administrations dans le choix des papiers et de leur utilisation.

DANS LE DOMAINE DE L'INFORMATION

1 - Campagnes d'information des consommateurs sur les avantages de la récupération.

2 - Mise en place (dans le cadre de l'ANRED, par exemple), d'un service d'information et de formation auprès des municipalités et Associations désireuses d'organiser la collecte sélective des ordures ménagères. Etudes approfondies des systèmes expérimentaux de récupération.

DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE

1 - Réduction de la TVA. sur le papier recyclé, et parallèlement augmentation de la TVA. sur les articles difficilement recyclables.

2 - Généralisation entre récupérateurs et papetiers , de contrats d'approvisionnement assortis d'une garantie de tarifs stables compris entre prix plancher et plafond.

3 - Mise en application de la Loi sur l'élimination et le traitement des déchets (1975) qui tend à faire prendre en charge par les producteurs le coût d'élimination des déchets qui leur incombe

4 - Aides des pouvoirs publics aux entreprises papetières en difficulté, en vue d'une reconversion dans le domaine du recyclage

L'action des Amis de la Terre vise à ce que, peu à peu, le papier recyclé soit disponible dans les circuits de distribution habituels. En attendant, nous pouvons vous envoyer par la poste un lot de papier recyclé (contenant un bloc à lettre, 50 enveloppes, 10 feuilles, un cahier) pour le prix de 18 F franco. Et vous soutiendrez l'action des Amis de la Terre.

NOM

ADRESSE

DESIRE RECEVOIR ... LOTS DE PAPIER RECYCLE ET VERSE LA SOMME DE ...

(A retourner aux Amis de la Terre, par chèque banquaire ou postal 14 bis rue de l'Arbalète 75005 Paris).

ou Amis de la Terre. Amiens. 19 rue Saint Leu.

Le prix du papier recyclé est actuellement comparable au prix du papier traditionnel. Du fait de la multitude des qualités de papier, chaque commande doit être étudiée séparément en fonction de l'usage. Les Amis de la Terre pourront vous indiquer les moyens de les satisfaire au fur et à mesure de la mise en place des circuits de distribution Information sur ceux-ci contre une enveloppe timbrée. Bien préciser vos besoins (quantité/qualité/format).